

Solidarisme et rigueur : les deux faces d'une même exigence républicaine

Un nouveau mandat commence toujours dans l'enthousiasme. Les urnes ont parlé, les équipes sont constituées, les promesses sont fraîches. Mais très vite, parfois dès la première délibération budgétaire : la réalité s'impose avec une brutalité que les discours de campagne n'avaient pas anticipée. Les caisses sont moins garnies que prévu. La dette héritée pèse plus lourd qu'annoncé. Les dotations de l'État continuent leur lente érosion. Et les habitants, eux, attendent des résultats concrets.

*

* *

C'est dans ce moment de vérité que se révèle la qualité d'un élu local. Non pas dans les grandes déclarations d'intention, mais dans sa capacité à regarder les chiffres en face, à construire une trajectoire financière réaliste et à gouverner avec ce qu'il a sans mentir à ceux qui lui ont fait confiance.

Au Parti Radical Valoisien, nous n'avons jamais cru que la générosité dispensait de la rigueur. Bien au contraire.

Léon Bourgeois, qui forgea notre doctrine solidariste à la fin du XIX^e siècle, ne parlait pas de dépenser sans compter. Il parlait de contribuer justement, de redistribuer équitablement, et de rendre des comptes honnêtement. Cette exigence, vieille de plus d'un siècle, n'a pas pris une ride : elle est même plus urgente que jamais à l'heure où la défiance citoyenne envers les institutions locales atteint des niveaux préoccupants.

La première obligation de toute équipe nouvellement élue est de se regarder dans le miroir. Pas pour accabler ses prédécesseurs, ce jeu-là lasse les citoyens et ne produit rien, mais pour établir un état des lieux sincère qui conditionne l'ensemble des choix futurs.

Cela suppose d'ouvrir vraiment les livres. D'analyser les Rapports d'Orientations Budgétaires (ROB) des années précédentes avec un œil critique. De traquer les incohérences : une capacité de désendettement qui se dégrade sans explication, des effectifs qui fluctuent sans justification, une épargne nette qui s'effondre entre deux exercices sans que personne n'en ait rendu compte publiquement. De recenser les engagements pluriannuels hérités, les garanties d'emprunt accordées, les contentieux en cours.

Ce diagnostic n'est pas une formalité technique. C'est un acte politique au sens le plus noble du terme. Un élu qui prend ses fonctions sans connaître la situation financière réelle de sa collectivité ne gouverne pas : il improvise. Et ce sont toujours les habitants qui en paient le prix.

Une fois le diagnostic posé, il faut construire une vision. Non pas une liste de projets décousus calqués sur les promesses de campagne, mais une trajectoire financière cohérente sur six ans qui réponde à une question simple : avec les ressources dont nous disposons, qu'est-ce que nous pouvons réellement faire et dans quel ordre ?

La Programmation Pluriannuelle des Investissements et du Fonctionnement n'est pas un document bureaucratique de plus. C'est la colonne vertébrale d'une gestion responsable. Elle oblige à choisir, à prioriser, à renoncer parfois.

Elle protège aussi les élus contre eux-mêmes : quand la tentation électorale pousse à lancer un projet non financé, la PPI/F rappelle les contraintes réelles et préserve la crédibilité de l'ensemble.

Car le vrai ennemi d'une bonne gestion locale, ce n'est pas l'ambition.

C'est l'incohérence entre les ambitions affichées et les moyens disponibles : une incohérence que les habitants finissent toujours par percevoir, même si on leur en cache les causes.

Le Parti Radical Valoisien l'affirme sans détour : la transparence budgétaire n'est pas une contrainte imposée par la loi NOTRe. C'est une valeur républicaine fondamentale, et elle commence par le courage de dire la vérité.

Un ROB publié en langage technocratique que personne ne lit, un débat budgétaire expédié en vingt minutes, des projections financières bâties sur des hypothèses irréalistes pour faire bonne figure : tout cela relève d'une forme douce de tromperie démocratique.

Nous n'en voulons pas. Nous n'en voulons plus.

Les habitants ont le droit de savoir ce que l'on fait de leur argent. Ils ont le droit de comprendre pourquoi les taux n'augmentent pas ou pourquoi ils augmentent. Ils ont le droit de connaître l'état réel de la dette de leur commune, les investissements prévus et ceux qui ont été abandonnés faute de financement.

Cette exigence de transparence n'est pas naïve. Elle est la condition *sine qua non* d'une démocratie locale vivante et le meilleur antidote à l'abstention massive qui gangrène nos scrutins municipaux.

Investir en début de mandat, oui ! Mais avec discernement. Le saupoudrage de petits projets destinés à satisfaire des clientèles électorales est une faute de gestion autant qu'une faute politique. L'argent public mal investi, c'est de l'argent qui manquera demain pour les services essentiels.

Chaque projet structurant doit faire l'objet d'une évaluation sérieuse : quel impact réel pour les habitants ? Quelles charges de fonctionnement induites ? Quel plan de financement (subventions mobilisables, autofinancement, emprunts) ?

La transition écologique n'est pas une contrainte supplémentaire dans cette équation : c'est souvent la meilleure opportunité d'investissement, celle qui réduit les charges énergétiques à moyen terme tout en répondant à une attente citoyenne croissante.

Bien lancer un mandat sur le plan budgétaire, c'est au fond respecter ses concitoyens. C'est leur dire : nous n'avons pas de baguette magique, mais nous avons de la méthode, de la transparence et de la rigueur. Nous gérerons votre argent comme nous aimerions que le nôtre soit géré.

Cette posture n'a rien d'austère. Elle est profondément radicale, au sens de Bourgeois, de Herriot, de Mendès France. Elle ancre l'action dans la réalité pour mieux servir l'idéal.

Et elle rappelle une vérité simple que cent vingt-cinq ans d'histoire radicale ont confirmée : on ne bâtit rien de durable sur des comptes insincères.

Samuel Roullé
Secrétaire national
Parti Radical Valoisien